

## Principaux frais du contrat \*



### OBJECTIF EPARGNE

#### Contexte

Cette annexe a pour objet de présenter les principaux frais du contrat. Pour une vision plus complète des dispositions du produit et de l'ensemble des frais appliqués, il est nécessaire de se référer à l'encadré des Dispositions Générales.

#### Montant minimal de versement initial

900,00 €

#### Frais annuels

##### Frais de gestion du plan

###### Frais des supports en gestion libre

Support fonds en Euros	0,90%
Support unités de compte	1,20%

###### Frais des supports en gestion pilotée par horizon

Support fonds en Euros	0,90%
Support unités de compte	1,20%

##### Frais de gestion des fonds

###### 1/ Gestion libre

**Fonds actions\*\* (moyenne)** 2,16%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,87%

**Fonds obligations (moyenne)** 1,27%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,52%

**Fonds immobilier\*\*\*\* (moyenne)** 2,28%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,47%

**Fonds diversifiés (moyenne)** 2,14%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,75%

###### 2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)

**Profil Prudent** 2,64%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,00%

**Profil Equilibre** 3,04%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,00%

**Profil Dynamique** 3,25%

*Dont taux de rétrocessions de commissions\*\*\** 0,00%

#### Autres frais annuels

**Frais forfaitaires** néant

**Frais proportionnels** néant

#### Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

**Frais sur versement** 1,50%

**Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)** Gratuit

##### Frais d'arbitrage libre

Proportionnels ou forfaitaires 0,60% du montant transféré, majoré de 30€

Nombre d'arbitrages gratuits par an 0

**Frais de transfert sortant vers un autre produit** non applicable

**Frais sur les versements de rente** 3% des arrérages de rente

**Frais de rachat** 0,00%

NA : non applicable

\*= Le tableau indique les principaux frais du contrat au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

\*\* = la catégorie « fonds actions » inclut les ETF et mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

\*\*\*= part des frais reversés au profit du distributeur et, du gestionnaire du contrat au cours du dernier exercice clos.

\*\*\*\*= la catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI.